PRATIQUE DE LA SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE (SARL)

GERESO
FORMATION | CONSEIL | ÉDITION

2 jours

FONCTIONNEMENT ET OBLIGATIONS

PROGRAMME DE LA FORMATION

LA CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE (SARL)

› Condition de fond : objet, nombre d'associés, capital social, apports
› Condition de forme et publicité : contenu des statuts, nombre d'originaux, signature, pièces annexées aux statuts

LA GÉRANCE DE LA SARL

› Nomination
› Durée des fonctions
› Rémunération
› Cumul avec un contrat de travail
› Responsabilité civile : (notion de faute de gestion
› Responsabilité pénale - Principe et limite : la délégation de pouvoirs
› Pouvoirs du gérant à l'égard des associés et des tiers

LES ASSOCIÉS DE LA SARL

› Convocation des associés
› Droit de communication des associés
  – droit de communication préalable à une assemblée
  – droit de communication permanent
› Participation à l'assemblée
› Modalités de calcul des majorités
› Cession des parts sociales
  – agrément du cessionnaire
  – formalités de la cession de parts
› Approbation et dépôt des comptes annuels
› Affectation du résultat (bénéfices ou pertes)
› Distribution de dividendes

LES MODIFICATIONS DU CAPITAL DE LA SARL

› Augmentation de capital
  – par apport en numéraire
  – par apport en nature
  – par incorporation de réserves
› Réduction de capital
  – réduction de capital motivée par des pertes
  – réduction de capital non motivée par des pertes

LE CONTRÔLE DE LA SARL

› Conventions conclues entre la société et un gérant ou un associé
  – conventions interdites
  – conventions libres
  – conventions réglementées
› Contrôle assuré par le commissaire aux comptes (désignation et missions)

LA TRANSFORMATION DE LA SARL

› Règles spécifiques
› Procédure à suivre

L'EURL (OU SARL UNIPERSONNELLE)

Nombreux cas pratiques d'application, tout au long de la formation

OBJECTIFS

- Comprendre le régime juridique de la création et du fonctionnement d'une Société à Responsabilité Limitée (SARL).
- Identifier les règles de nomination du gérant et le rôle des assemblées dans les SARL.
- Respecter le formalisme liées aux modifications de capital de la SARL.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Les subtilités du régime juridique de la SARL passées en revue
- Les conseils du consultant, spécialisé en droit des affaires auprès des entreprises

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Juristes, collaborateurs de services juridiques ou administratifs, responsables administratifs ou financiers, secrétaires généraux, experts-comptables

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

Informations et inscriptions : Isabelle ROCHE - Appel gratuit: 0800 400 460 - Fax: 02 43 23 77 07 - formation@gereso.fr
Cette formation en intra : Tél. : 02 43 23 59 89 - intra@gereso.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

GERESO SAS - 38 rue de la Teillaie
CS 81826 - 72018 LE MANS Cedex 2
Tél. 02 43 23 09 09 - Fax 02 43 23 77 07
formation@gereso.fr - www.gereso.com

Participant(e)

☐ Mme ☐ M. Nom .....

Prénom .....

Fonction .....

E-mail .....
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)

Tél. (ligne directe) .....

Tél. mobile (pour infos de dernière minute) .....

Mesures compensatoires pour les personnes en situation d'handicap :

.....

Formation choisie

Titre .....

Référence .....

Dates .....

Lieu .....

Options proposées pour certaines formations :
- Accès e-ressources pendant un an (remise de 40% sur le prix public)
- Veille juridique pendant un an (remise de 70% sur le prix public)
- Expertise décisionnelle d'une heure (remise de 30% sur le prix public)

Merci de préciser votre choix :

☐ Accès e-ressources* ☐ Veille juridique* ☐ Expertise décisionnelle

Indiquez le tarif total (Formation + option(s) choisie(s)) .....

Entreprise / Établissement

Raison sociale .....

Adresse .....

Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

Téléphone ..... Fax .....

N°d'identification (TVA intracommunautaire) .....

Code APE / NAF ..... N° Siret |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Responsable de l'inscription

☐ Mme ☐ M. Nom ..... Prénom .....

Service/Fonction .....

Tél. (ligne directe) ..... E-mail .....

Facturation/Règlement

☐ **FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :**

À l'attention de ☐ Mme ☐ M.

Nom .....

Prénom .....

Service/Fonction .....

E-mail .....

Libellé de la facture .....

.....

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser .....

.....

.....

.....

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

☐ OUI ☐ NON

Si OUI, numéro : .....

GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

Prise en charge (si parcours certifiant) :

☐ CPF ☐ Entreprise ☐ OPCO

☐ **FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :**

Nom de l'OPCO .....

Numéro de prise en charge .....

Adresse de votre OPCO .....

.....

Code postal |_|_|_|_|_|

Ville .....

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Fait à : Le :

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur *www.gereso.com/mentions-legales-et-cgv*

Les informations recueillies sur ce formulaire sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont enregistrées dans un fichier informatisé par GERESO dans la finalité de traitement de votre demande. Conformément à la loi "informatique et libertés", vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en vous adressant à : dpo@gereso.fr
** Les options "accès aux e-ressources pédagogiques" et "veille juridique", proposées en option en complément de la formation, sont renouvelables annuellement par tacite reconduction, sauf résiliation notifiée un mois avant la date d'échéance.*